



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-39862>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-39862**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CCAS de Grasse (06)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 26060037400045

Ville : Grasse

Code postal : 06130

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : JV/CD/AZ/IP.5

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : SERVICE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Adresse mail du contact : marches.publics@ccas.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 497055138

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus aux articles R. 2142-13 et R. 2142-14 du Code de la commande publique : •Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; •Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat ; •Déclaration indiquant, l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat. •Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du contrat.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus aux articles R. 2142-6 à R. 2142-12 du Code de la commande publique : •Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles ; •Preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 15/05/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : PRESTATION DE MAINTENANCE ET D'ASSISTANCE INFORMATIQUE ET TELEPHONIE MOBILE

Type de marché : Services

Description succincte du marché : PRESTATION DE MAINTENANCE ET D'ASSISTANCE INFORMATIQUE ET TELEPHONIE MOBILE

Lieu principal d'exécution du marché : Divers sites du CCAS de Grasse

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Mode de passation La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Décomposition de la consultation Il n'est pas prévu de décomposition en lots. Le pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas lancer la consultation en lots séparés pour les motifs suivants : consultation ne permettant pas techniquement d'allotir. Réalisation de prestations similaires Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Modification du contrat Le marché prévoit que le contrat puisse être modifié, conformément au chapitre IV : Modification du marché du Code de la commande publique (Titre IX : Exécution du marché). Durée du contrat ou délai d'exécution La durée du contrat est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la notification. Reconduction Le contrat est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction. Critères et sous-critères 1-Prix des prestations 45 %; 2-Valeur technique 25 % (2.1-Description des différents types d'intervention, modalités de gestion des incidents 10 %; 2.2-Délais de prise de contrôle à distance en cas d'incident suivant le degré d'urgence 5 %; 2.3- Délais d'intervention sur site suivant le degré d'urgence 5%; 2.4-Proposition d'innovation technique 5 %) 3-Mode opératoire proposé pour garantir le niveau de qualité attendu 25 % (3.1- Composition et organisation de l'équipe dédiée par mission 10 %; 3.2-Modalités de suivi du contrat, présence sur site 10 %; 3.3-Flexibilité et évolutivité : capacité du fournisseur à anticiper et s'adapter

aux besoins immédiats et futurs du SI 5 %) 4-Performances en matière de protection de l'environnement 5 % Suite à donner à la consultation Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur se laisse la possibilité d'engager des négociations avec les candidats les mieux classés, avec l'ensemble des candidats ou le candidat classé 1er. Elles se dérouleront par phases successives, de manière à réduire le nombre d'offres à négocier en appliquant les critères d'attribution. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/04/2024